

LA CGT, PREMIERE ORGANISATION SYNDICALE REPRESENTATIVE DES SALARIES DU PARTICULIER EMPLOYEUR

En décembre 2012 et pour la première fois, nous avons pu voter pour la mesure de la représentativité syndicale. Nous avons été des milliers à faire le choix de la CGT.

La loi du 20 août 2008 a profondément réformé les règles de la négociation collective. Ainsi, pour être considéré comme représentatif, un syndicat doit réunir plus de 8 % des suffrages lors des élections.

La loi impose également de nouveaux seuils pour pouvoir signer des accords de branche (30 %) ou s'y opposer (50 %).

Pour tout savoir sur notre actualité, rendez-vous sur le site Internet CGT www.sap.cgt.fr ou sur Facebook **cgt services à la personne**

J'ADHÈRE !

Vous aussi, faites en sorte d'être impliqué dans la défense de nos métiers, rejoignez-nous !

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Téléphone :

Bulletin d'adhésion à renvoyer au syndicat CGT du Commerce

Maison du Peuple
Place de la Liberté
63100 Clermont-Ferrand
Mail : commerce@cgt63.fr



Bénégal / Crédit photo : Fotolia - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ELECTIONS TPE
28 NOV / 12 DEC 2016

PROFESSION
ASSISTANTES MATERNELLES
AU COEUR DES BESOINS !

DONNONS
DE L'ELAN
A NOS
METIERS

VOTONS



**DECLARATION D'IMPOTS,
FISCALISATION DES REPAS FOURNIS
PAR LES PARENTS EMPLOYEURS,
REFONTE DE LA CONVENTION
COLLECTIVE, SANTE AU TRAVAIL,
L'ACTUALITE EST PARTICULIEREMENT
RICHE AU SEIN DE LA BRANCHE
PROFESSIONNELLE DES ASSISTANTES
MATERNELLES DU PARTICULIER
EMPLOYEUR.**

Nous sommes près de 400 000 à assurer quotidiennement l'accueil des jeunes enfants au sein de notre domicile.

Notre environnement juridique est complexe et nous sommes bien souvent amenées à nous débrouiller toutes seules pour calculer notre salaire, nos impôts... et à assumer l'éducation des jeunes enfants dans la phase de leur développement la plus importante.

**BEAUCOUP DE BONHEUR,
BEAUCOUP DE LABEUR,
C'EST CA NOTRE METIER D'ASSMATS !**

Pour en finir avec notre isolement
Pour partager nos expériences
Nous avons décidé de construire notre CGT !
Et vous ?

**ZOOM SUR LA PROFESSION
D'ASSISTANTE MATERNELLE !**

ASSISTANTE MATERNELLE : UN METIER A PART ENTIERE !

Tout commence avec la formation initiale obligatoire. Soixante heures pour apprendre à éduquer et accueillir un enfant, ce n'est vraiment pas suffisant. C'est une responsabilité importante d'exercer ce métier sans bénéficier de l'encadrement qui existe dans les modes d'accueil collectifs. Il faut ensuite décrocher son agrément, condition obligatoire pour exercer cette profession.



C'est parfois difficile d'adapter son logement pour en faire un cadre de travail parfaitement sécurisé pour les enfants. Difficile aussi de travailler là où on vit ! Cela contribue bien souvent à faire oublier que nous sommes des salariées à part entière. Il faut ensuite trouver des parents employeurs, et il en faut plusieurs pour s'assurer un minimum de salaire.

ASSISTANTE MATERNELLE : LES PARENTS NOUS APPRECIENT !

Notre capacité d'adaptation en matière d'horaires, de conditions d'accueil fait du métier d'assistante maternelle, un mode de garde particulièrement apprécié par les parents.

Nous travaillons pour des Particuliers Employeurs qui maîtrisent rarement le droit du travail, n'ont pas forcément connaissance de notre convention collective. Notre métier c'est bien souvent une vocation où nous mettons tout notre cœur, toute notre imagination au service

du développement et de l'éducation des enfants, mais cela ne s'arrête pas là.

La profession d'assistante maternelle, c'est aussi être comptable, juriste, responsable de la paye, archiviste, psychologue... Tout ça avec une formation de 120 heures !

Et puis il y a aussi toutes les difficultés que nous rencontrons parfois au cours de notre carrière, les contentieux prud'homaux, la suspension ou le retrait de notre agrément qui nous plongent parfois dans des situations inextricables.

SE SYNDIQUER, POURQUOI ?

Parce que nous voulons faire respecter nos droits et en gagner de nouveaux

Avec la CGT, nous négocions et faisons évoluer notre convention collective pour la rendre plus accessible et plus moderne.

Parce que nous voulons rompre l'isolement, partager nos expériences et nous entraider

Avec la CGT, nous nous regroupons dans les territoires pour agir avec les autres et être plus fortes, nous organisons des réunions d'information et nous sommes

vigilantes sur tout ce qui touche à notre profession.

Pour être soutenues

Avec la CGT, nous bénéficions d'un soutien personnalisé et efficace tout au long de notre parcours professionnel.

Pour prendre nos droits en mains

Quoi de mieux qu'un collectif d'assmats pour défendre notre métier ?

Pour bénéficier d'informations

pertinentes sur notre profession et sur l'actualité sociale